



Service Client Contrat Pro & ESS

Centre MFA - TSA 37217
79060 NIORT CEDEX 9
@: contratproess@macif.fr

ATTAME_310326_FRA_000117_000117



LELOUARN XAVIER
1250 CHEMIN DU LORIAU
30131 PUJAUT

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La MACIF, représentée par Jean Philippe DOGNETON, Directeur Général, certifie que :
LELOUARN XAVIER a souscrit un contrat Auto-Micro Entrepreneur N° : 20000016931 à effet du
30/04/2015.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par l'assuré
à l'égard des tiers pour les dommages corporels, matériels et immatériels qu'ils pourraient subir
dans le cadre de ses activités de Dj sans organisation de manifestation.

Ce contrat comporte les responsabilités suivantes :

- Responsabilité civile exploitation
- Responsabilité civile professionnelle
- Responsabilité civile biens confiés

La présente attestation est valable pour la période du 30/04/2026 au 29/04/2027.
Elle est délivrée sous réserve d'une suspension des garanties ou d'une résiliation anticipée du
contrat et ne peut engager la Macif que dans les conditions et limites du contrat auquel elle se
réfère.

Fait à Niort,
Le 27/03/2026
Jean Philippe DOGNETON
Directeur Général